

Communes forestières

FORMATIONS

FORÊT-BOIS

CATALOGUE
2014

Accompagner les élus dans leurs responsabilités
en Provence-Alpes-Côte d'Azur

Élu(e)
Aménageur du territoire
Propriétaire de forêt
Maître d'ouvrage de bâtiment
Responsable de la sécurité



Élu(e), vous êtes un acteur clé pour le développement de la filière forêt-bois !

Source d'emplois, d'économie locale, de biodiversité et espace plébiscité par le public, la forêt est un atout pour votre territoire. En tant qu'élu(e), il nous appartient de gérer, valoriser et préserver ce patrimoine naturel.

Le réseau des Communes forestières vous accompagne dans la mise en œuvre de vos compétences de propriétaire forestier, aménageur du territoire, responsable de la sécurité des administrés et maître d'ouvrage de bâtiment public, principalement via son action de formation des élus.

En cette année électorale, l'offre de formation 2014 s'est enrichie de plusieurs modules, dont deux ont été spécifiquement élaborés à l'attention des équipes municipales nouvellement élues. Ce catalogue regroupe l'ensemble des modules de formation à la disposition des élus locaux et de leurs techniciens.

Notre équipe est à votre écoute pour organiser des sessions de formation sur votre territoire, et pour construire ensemble la réponse adaptée à vos besoins.

Nombre de défis sont à relever pour la forêt et le bois au cours de ce nouveau mandat. L'action des communes, pilotes de la politique forestière dans les territoires, sera déterminante. Les élus municipaux et intercommunaux que vous êtes auront donc un rôle prépondérant. Notre ambition au travers de la formation est de vous donner les moyens de réussir vos projets et votre action au bénéfice de la forêt.

Le Président des Communes forestières Provence-Alpes-Côte d'Azur,

*Les Présidents des Communes forestières des départements
des Alpes de Haute-Provence, des Alpes Maritimes, des Hautes-Alpes,
des Bouches-du-Rhône et du Var.*

Pérenniser

le service public forestier

Construire

une politique forestière territoriale

Produire

plus de bois tout en
préservant mieux la biodiversité

Valoriser

le bois en circuit court



Former et Informer

les élus décideurs

Mobiliser

les acteurs de la filière

Sensibiliser

le grand public

Développer

de nouveaux partenariats
à l'international

LE RÉSEAU DES COMMUNES FORESTIÈRES	6
L'ACTION DE FORMATION	7
LES RESSOURCES	8
L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE	9
LES MODULES	10
> Les Formations « Première approche »	12
Élus, faites de la forêt un atout pour votre territoire	13
La gestion forestière, outil d'aménagement...	14
> Les Journées de la forêt communale	16
Commercialisation des bois	17
Aménagement forestier	18
Travaux forestiers	19
> Les Formations thématiques	20
Le bois énergie, un choix d'avenir	21
Être maître d'ouvrage d'une chaufferie	22
Gérer un réseau de chaleur en régie	23
Bâtir une stratégie territoriale bois énergie	24
Mettre en œuvre sa stratégie territoriale bois énergie	25
Suivi et valorisation des installations bois énergie	26
Construire un bâtiment public en bois local	27
Favoriser le bois dans les documents d'urbanisme	28
Obligations légales de débroussaillage	29
Gestion de crise en cas de feu de forêt	30
Financer ses projets forestiers	31
Réaliser les équipements de desserte forestière	32
Gérer la voirie et ses usages	33
Insertion de la forêt dans les documents d'urbanisme	34
> Les Formations à la carte	36
Se former selon ses besoins	37
CALENDRIER DES FORMATIONS 2014	38
VOS CONTACTS	39

LE RÉSEAU DES COMMUNES FORESTIÈRES

Fédère des élus depuis 1933

> AU NIVEAU NATIONAL

1 Fédération nationale

46 Associations départementales ou interdépartementales

11 Unions régionales ou inter-régionales

+ de 5000 communes ou collectivités adhérentes

> EN PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

1 Union régionale **près de 500** communes ou collectivités adhérentes

5 Associations départementales

Améliorer, développer et valoriser le patrimoine forestier des communes en œuvrant pour une gestion durable répondant aux attentes de la société et plaçant la forêt des collectivités en élément fort du développement local.

SES MISSIONS

Représenter les communes forestières et défendre leurs intérêts

- > Interlocuteur des pouvoirs publics et force de proposition pour la politique forestière
- > Participation aux diverses instances traitant de la forêt, du bois et des politiques territoriales

Organiser la mise en place de partenariats

- > Avec les collectivités territoriales (départements et régions)
- > Avec l'Office National des Forêts
- > Avec d'autres organismes (associations d'élus, ADEME...)
- > Avec les acteurs de la forêt et du bois

Aider les maires à exercer leurs compétences en les accompagnant dans tous leurs projets forêt-bois

- > Information / Formation des élus
- > Appui aux politiques forestières territoriales pilotées par les intercommunalités ou les Pays (ex. : Charte forestière de territoire)
- > Accompagnement de l'idée à la mise en place et appui pour le fonctionnement des chaufferies bois énergie
- > Appui à l'engagement dans la certification de la gestion durable des forêts PEFC
- > Accompagnement pour l'exercice des responsabilités en lien avec la prévention des incendies (particulièrement pour le débroussaillage)
- > Appui personnalisé sur toutes les questions forêt-bois

L'ACTION DE FORMATION

La formation des élus est un axe d'action majeur du réseau des Communes forestières.

En Provence-Alpes-Côte d'Azur, les Communes forestières appuient les élus propriétaires de forêt dans la mise en œuvre de leurs compétences liées à la forêt et au bois. En effet, en tant qu'**aménageur du territoire, propriétaire de forêt, responsable de la sécurité et maître d'ouvrage de bâtiments public**, l' élu communal doit faire face à une pluralité de responsabilités.

Les Communes forestières proposent ainsi de l'aider à identifier les enjeux sur son territoire en fonction des thématiques, et lui apportent des outils et des clés pour construire une stratégie de développement basée sur la forêt et le bois.

L'année 2014 est une année importante en termes d'accompagnement des élus suite aux élections municipales. L'offre de formation proposée par les Communes forestières a été adaptée avec l'apport d'un module spécifique intitulé « Élus, faites de la forêt un atout pour votre territoire », qui permet aux nouveaux élus d'appréhender leurs rôle et responsabilités relatifs aux problématiques forêt-bois.

Les sessions de formations sont principalement destinées :

- > aux élus des **communes forestières** pour qu'ils mesurent l'importance de la gestion durable de leur forêt tout en prenant en compte les composantes locales (risques incendie, zone montagneuse peu desservie, diversité des produits bois, modes de commercialisation...) et en dynamisant la gestion sylvicole (application de l'aménagement forestier, récolte de bois...)
- > aux élus des **intercommunalités de projet** pour les sensibiliser au poids de la forêt dans leurs dynamiques territoriales (matière première de la filière forêt-bois, ressource pour augmenter l'autonomie énergétique...) et pour les accompagner dans la mise en place d'outils spécifiques de développement (charte forestière de territoire, plan d'approvisionnement territorial, construction publique en bois local...).

Les formations peuvent néanmoins être élargies aux représentants des **professionnels et techniciens de la forêt et du bois** afin de permettre à l'ensemble des acteurs de la filière (du producteur au transformateur, en passant par le gestionnaire ONF) de se rencontrer et d'échanger sur les enjeux et les projets pour le territoire.

Afin de donner les moyens aux élus d'exercer leurs compétences, les Communes forestières Provence-Alpes-Côte d'Azur ont développé plusieurs modules de formation :

- > Les **formations « première approche »**, élaborées spécifiquement à l'attention d'un public n'ayant pas ou peu de connaissance en matière de forêt et bois
- > Les **Journées de la forêt communale**, rencontres entre élus des Communes forestières et leur gestionnaire, l'Office National des Forêts, sur l'aménagement forestier, la commercialisation des bois et les travaux forestiers
- > Les **formations thématiques** sur la desserte forestière, le bois énergie, la construction bois, les financements des projets forestiers, les obligations légales de débroussaillage et la prise en compte de la forêt dans les documents d'urbanisme
- > Les **formations à la carte**, à la demande d'un ou plusieurs territoires, pour répondre à des besoins spécifiques du ou des territoires.

En outre, la structuration de l'offre de formation en modules et en séquences permet d'adapter le contenu de la formation aux besoins et attentes des participants.

+ de 200 participants aux formations des Communes forestières en 2013 en Provence-Alpes-Côte d'Azur

Afin d'aborder à la fois le volet politique et le volet technique, des **intervenants** extérieurs spécialisés (forestiers, architectes, bureaux d'études, consultants...) sont sollicités pour présenter les aspects techniques. (Voir la liste de nos intervenants habituels à la page « L'équipe pédagogique » ci-contre)

A l'issue de chaque formation, un **dossier du participant** comprenant les synthèses des interventions et des documents complémentaires liés à la thématique traitée, est remis à chaque participant.

En complément de l'offre de formation, le réseau des Communes forestières élabore différentes **publications** sur les diverses thématiques de la forêt et du bois, comme par exemple :

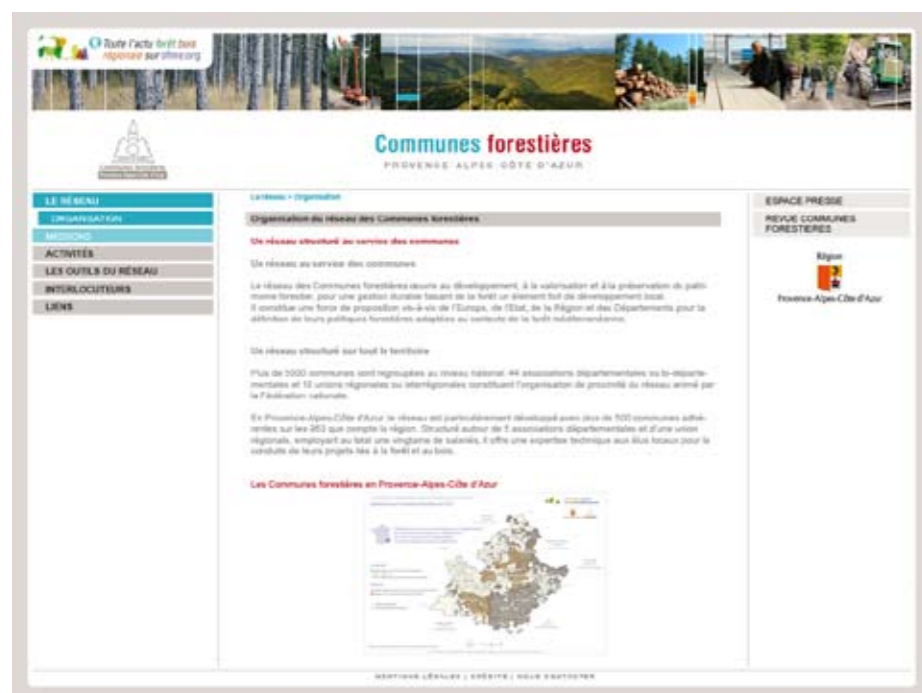
- « Les plateformes bois énergie avec hangar de stockage - Guide des recommandations »
- « Les chaufferies automatiques au bois déchiqueté - Guide des recommandations »
- Guide « Organiser une réunion publique » sur le débroussaillage obligatoire (inclus DVD à diffuser en réunion publique)

- Guide « Construire en Bois des Alpes - Étapes clés pour insérer une fourniture de bois certifiée « Bois des Alpes » dans la commande publique »
- « Commercialiser les bois en forêts des collectivités - mode d'emploi »
- Guide « Natura 2000 dans la forêt communale - pour une meilleure protection des espèces et des habitats naturels »

[...]

Ces documents sont à la disposition des élus et participants aux formations dispensées par les Communes forestières, sur demande ou en libre accès sur **les sites Internet** de l'Observatoire de la forêt méditerranéenne www.ofme.org et des Communes forestières en Provence-Alpes-Côte d'Azur www.ofme.org/communes-forestieres.

Ce dernier est la vitrine des actions du réseau des Communes forestières en Provence-Alpes-Côte d'Azur. Il présente le réseau, ses missions, les contacts et donne accès à tous les outils développés par le réseau. Il dispose également d'un espace presse avec les communiqués des Communes forestières.



Des compétences diversifiées au sein du réseau des Communes forestières

- > Forestiers
- > Thermiciens
- > Juristes
- > Aménageurs du territoire
- > Conseillers en développement local

Nos intervenants extérieurs et nos partenaires

- > Office national des forêts
- > Experts
- > Consultants
- > Architectes
- > Bureaux d'études
- > Centre Régional de la Propriété Forestière
- > Services de l'Etat
- > Région Provence-Alpes-Côte d'Azur
- > Départements
- > autres Collectivités locales

LES MODULES

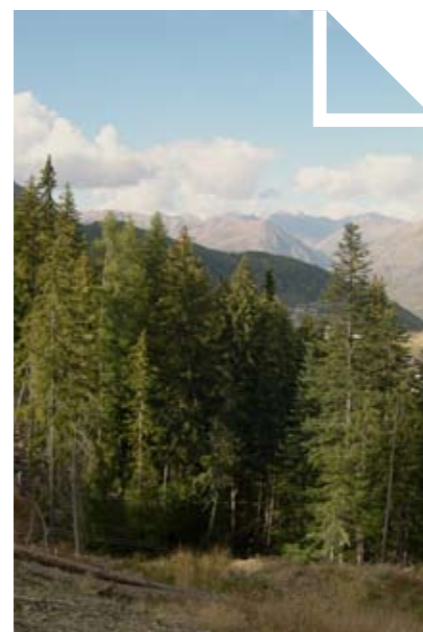


Formations
« Première
approche »

NOUVEAUTE
2014



Journées
de la forêt
communale



Formations
thématiques



Formations
à la carte



Les formations « Première approche »

NOUVEAUTÉ 2014

Ces formations ont été élaborées spécifiquement à l'attention de publics n'ayant pas ou peu de connaissance en matière de forêt et bois. La première s'adresse aux nouveaux élus de communes forestières débutant leur mandat en 2014. Elle leur permet d'appréhender leurs rôles et responsabilités relatifs aux problématiques forêt-bois. La deuxième est destinée aux techniciens des territoires et intercommunalités. Elle leur apporte les connaissances de base liées à la gestion forestière, aux démarches territoriales et à la valorisation du produit bois.



NOUVEAUTÉ 2014



Élus, faites de la forêt un atout pour votre territoire

Les peuplements forestiers très présents dans la région mais hétérogènes selon le département, assurent des fonctions multiples : économique, écologique, social et de protection. La gestion de ce patrimoine naturel est alors un véritable enjeu pour les collectivités propriétaires de forêt.

OBJECTIFS

- Inscrire la forêt dans son territoire et en faire un atout pour sa commune
- Identifier la place et le rôle décisionnel de l' élu vis-à-vis de son gestionnaire ONF
- Identifier l'aménagement forestier comme le document cadre garant de la gestion durable
- S'appuyer sur le réseau des Communes forestières

CONTENU

État des lieux de la forêt aux différentes échelles (nationale, régionale, départementale, territoriale)

- Types de forêts
- Entreprises de la forêt et du bois
- Emplois

La forêt : un espace multifonctionnel aux multiples atouts

- Économique
- Social
- Écologique / Environnemental / Protection

Rôles et responsabilité de l' élu d'une commune forestière

- Propriétaire forestier
- Aménageur du territoire
- Prescripteur et maître d'ouvrage de bâtiments publics
- Responsable de la sécurité sur son territoire

L'aménagement, le document cadre de la gestion durable

- Enjeux
- Place de l' élu dans son élaboration et son application

Le réseau des Communes forestières : une organisation au service des élus et de leurs projets



PUBLIC CONCERNÉ

maires, adjoints, conseillers municipaux nouvellement élus

DURÉE

1/2 à 1 journée

FORMAT

salle ou
salle + terrain

INTERVENANTS

Communes forestières



NOUVEAUTE
2014

La gestion forestière, outil d'aménagement au service des territoires

Face à la diversité des acteurs et de leurs rôles ainsi qu'à la complexité des termes forestiers, il s'agit de donner les moyens aux techniciens non forestiers d'appréhender la notion de gestion forestière et d'établir le lien indispensable avec le projet forestier de territoire.

OBJECTIFS

- Identifier les acteurs du paysage institutionnel forestiers et leurs rôles
- Appréhender les principales politiques forestières et leurs outils
- Connaître les enjeux et les fonctions essentielles attribués aux forêts régionales
- Connaître les principaux débouchés du produit bois
- Connaître les bases réglementaires qui régissent la gestion des forêts
- Expliquer les principales notions guidant la sylviculture et la gestion des forêts
- Faire le lien entre l'aménagement forestier et les orientations stratégiques du territoire
- Appréhender les différentes techniques d'exploitation du bois
- Créer le lien entre les modalités de commercialisation du bois en forêt publique (et privée) et les dynamiques territoriales de valorisation en circuit court

CONTENU

Le paysage institutionnel de la filière forêt bois

- Acteurs depuis la forêt au produit fini
- Organisation des acteurs aux niveaux local, régional et national

Les politiques forestières et outils de démarches territoriales

- Politiques européenne, nationale et régionale
- Outils de démarches territoriales

Le cadre juridique et réglementaire de la gestion forestière en France

- Les documents réglementant la gestion forestière
- Les documents de gestion durable des forêts publiques et privées

Les formations végétales, leurs enjeux et modes de gestion

- Dynamisme des essences – croissance
- Modes de gestion
- Types de peuplements

La composition d'un document de gestion

- Aménagement forestier / Plan simple de gestion

Articulation document de gestion / outils d'aménagement du territoire

- Chartes de Parcs (national, régional)
- Les outils réglementaires (Natura 2000, réserves, ...)
- Les plans locaux d'urbanisme
- SCOT



CONTENU (suite)

La valorisation du bois et les enjeux afférents

- Débouchés et valorisations possibles du bois
- Contexte national et régional de l'économie du bois
- Stratégies de valorisation du bois (industrielles, territoriales)

Les techniques d'exploitation forestière

- Étapes
- Engins et techniques
- Contrat, Cahier des charges

La commercialisation des bois

- Contexte du marché régional
- Procédures et formes de vente

Cas concret en forêt

- Mise en œuvre du document de gestion
- Visite de chantier d'exploitation

PUBLIC CONCERNÉ

techniciens de collectivités, animateurs de CFT

DURÉE

3 journées

FORMAT

salle + terrain

INTERVENANTS

Communes forestières
Office National des Forêts
Partenaires forestiers



Les Journées de la forêt communale

Ces journées sont des formations proposées par les Communes forestières, en partenariat avec le gestionnaire des forêts communales : l'Office national des forêts (ONF).

Elles sont l'occasion de discussions sur les questions relatives à l'application du service public forestier :

- Commercialisation des bois
- Aménagement forestier
- Travaux forestiers



Commercialisation des bois

La vente des bois impacte directement l'économie des communes par les emplois générés. Le code forestier octroie aux élus la responsabilité des décisions en matière de vente et de valorisation de la ressource bois communale.

OBJECTIFS

- Identifier le rôle de l'élu dans le processus de commercialisation du bois
- Être capable de faire les meilleurs choix pour valoriser les bois de la forêt communale
- Connaître les modalités de la délivrance de bois de chauffage (affouage)

CONTENU

Le régime forestier : rôles et responsabilités respectifs de l'élu et de l'ONF en matière de commercialisation

La filière forêt bois et ses enjeux

- Les circuits de transformation du bois
- Les enjeux économiques, écologiques et sociaux

Les intérêts et enjeux d'une coupe de bois pour les communes

De la coupe à la mise en vente : le rôle de l'élu dans le processus de commercialisation

Choisir le mode de vente le mieux adapté aux attentes de la commune forestière

Les intérêts de la certification forestière pour la filière

Le cas particulier de l'affouage



PUBLIC CONCERNÉ

maires, adjoints, conseillers municipaux, agents ONF, techniciens de collectivités, animateurs de CFT

DURÉE

1/2 à 1 journée

FORMAT

salle ou
salle + terrain

INTERVENANTS

Communes forestières
Office National des Forêts



Aménagement forestier

Guide de la gestion forestière durable et fruit d'un travail de concertation important entre la commune et l'ONF, l'aménagement forestier traduit les objectifs politiques et techniques de gestion en forêt communale bénéficiant du régime forestier.

OBJECTIFS

- Appréhender le rôle de l'élu de l'élaboration à la mise en œuvre de l'aménagement
- Évaluer l'impact de ce document de gestion
- Faire le lien entre les objectifs du territoire et de la forêt communale
- Comprendre l'imbrication des documents environnementaux et de prévention des risques dans le document d'aménagement

CONTENU

Rôles et responsabilités du maire en matière de réglementation forestière

Le régime forestier : rôles et responsabilités de l'élu et de l'ONF en matière de gestion de la forêt communale

Les enjeux politiques du document d'aménagement

- Enjeux économiques, écologiques et sociaux
- Conflits d'usage

Le document d'aménagement : outil de pilotage pour les élus

Inscrire la gestion de la forêt communale dans une dynamique territoriale

- Chartes forestières de territoire
- Plans d'approvisionnement territoriaux

Le document d'aménagement et les dispositifs environnementaux et de prévention des risques naturels

- Natura 2000, sites inscrits, classés, APB...
- Risque incendie, chute de blocs, avalanche...



PUBLIC CONCERNÉ

maires, adjoints, conseillers municipaux, agents ONF, techniciens de collectivités, animateurs de CFT

DURÉE

1/2 à 1 journée

FORMAT

salle ou
salle + terrain

INTERVENANTS

Communes forestières
Office National des Forêts



Travaux forestiers

Les travaux sylvicoles représentent une grande partie des investissements en forêt. Proposés par l'ONF dans le cadre de l'application de l'aménagement forestier, ils font l'objet d'une décision du Conseil Municipal.

OBJECTIFS

- Évaluer la nécessité de mise en œuvre des travaux dans les peuplements de la forêt communale
- Connaître les différents types de travaux réalisables en forêt
- Appréhender le rôle, la responsabilité et le lien avec les prestataires
- Déterminer la pertinence des travaux au regard des objectifs et des moyens financiers de la commune

CONTENU

Rôles et responsabilités du maire en matière de forêt

Place des travaux vis-à-vis du régime forestier

Pourquoi réaliser des travaux en forêt

- Objectifs recherchés
- Aspects multifonctionnels

Quels sont les différents types de travaux forestiers

- Travaux de régénération
- Travaux d'amélioration

Planification et étapes de réalisation des travaux : le lien avec le maître d'œuvre et les entreprises de travaux forestiers

- Lien avec l'aménagement forestier
- Choix de l'élu propriétaire
- Responsabilités de la commune et de l'ONF

Investissement et financement des travaux forestiers



PUBLIC CONCERNÉ

maires, adjoints, conseillers municipaux, agents ONF, techniciens de collectivités, animateurs de CFT

DURÉE

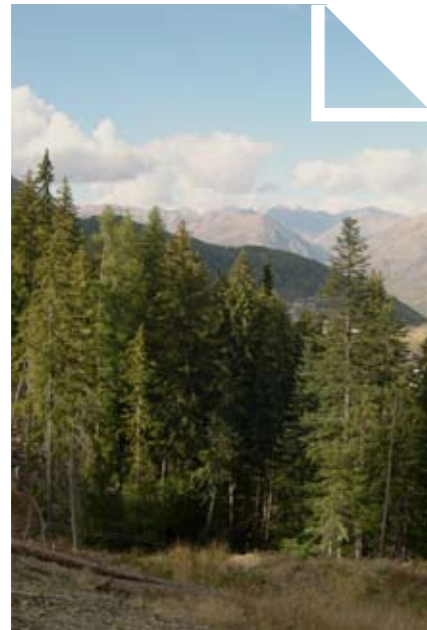
1/2 à 1 journée

FORMAT

salle ou
salle + terrain

INTERVENANTS

Communes forestières
Office National des Forêts



Les Formations thématiques

Ces formations répondent aux besoins communs exprimés par les élus de communes forestières en région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Elles traitent des sujets suivants :

- Bois énergie (5 modules)
- Bois construction (2 modules)
- Obligations légales de débroussaillage
- Gestion de crise en cas de feux de forêt
- Financement des projets forestiers
- Desserte forestière (2 modules)
- Forêt et urbanisme

En cette année 2014, une formation dédiée exclusivement aux techniciens de maintenance de chaufferie vous est proposée.

NOUVEAUTÉ
2014



Le bois énergie, un choix d'avenir

Au cœur des politiques environnementales, le bois énergie se positionne comme une énergie renouvelable incontournable. Aux communes, elle permet la valorisation des forêts de la région, qui trouvent alors un débouché d'exploitation alternatif dans la plaquette forestière (bois déchiqueté issu des forêts).

OBJECTIFS

- Connaître le rôle de l'élu en matière de forêt et de maîtrise d'ouvrage de bâtiment
- Intégrer les bénéfices d'une filière bois énergie pour un territoire
- Mesurer l'intérêt d'être acteur actif de la structuration de l'approvisionnement
- Comprendre les étapes de réalisation d'un projet de chauffage au bois énergie

CONTENU

État des lieux du bois énergie

- Ressource bois énergie disponible
- Capacité de production actuelle
- Coûts de production du bois énergie
- Adéquation consommation/ressource

Atouts du bois énergie par rapport aux autres énergies

Quelle installation pour répondre à ses besoins

- Choix des technologies
- Choix du mode de gestion
- Les clés de réussite d'un projet

Être maître d'ouvrage d'une chaudière bois énergie ou d'un réseau de chaleur

- Accompagnement
- Retours d'expériences

Se positionner comme un acteur de l'énergie en raccordant des tiers au réseau de chaleur

- Régie et code des marchés publics
- Stabilité des prix pour les abonnés
- Classement des réseaux

Le rôle des collectivités dans la structuration de l'approvisionnement

- Leviers pour les collectivités
- Outils et appui des Communes forestières



PUBLIC CONCERNÉ

maires, adjoints, conseillers municipaux, techniciens de collectivités, animateurs de CFT

DURÉE

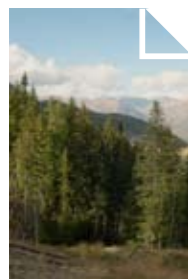
1/2 à 1 journée

FORMAT

salle ou
salle + terrain

INTERVENANTS

Communes forestières
Mission régionale bois énergie
Consultants



Être maître d'ouvrage d'une chaufferie

En s'engageant dans un projet bois énergie, la collectivité dispose de plusieurs solutions pour construire et exploiter sa chaufferie et son réseau de chaleur le cas échéant. Bien réfléchir son projet permet d'en faciliter la mise en œuvre et le fonctionnement.

OBJECTIFS

- Mener à bien son projet de conception et réalisation de chauffage au bois énergie
- Choisir le mode de gestion le mieux adapté aux attentes de la commune
- Saisir l'intérêt d'utiliser un combustible de qualité (démarche de charte qualité)
- Être un opérateur de l'énergie au travers de la réalisation de réseau de chaleur

CONTENU

Réaliser ma chaufferie bois et mon réseau de chaleur : étapes clés et points de vigilance du maître d'ouvrage

Choisir la meilleure installation en fonction des besoins de ma commune

- Implications et conséquences du type de combustible / chaudière
- Aménagements annexes
- Chauffer plusieurs bâtiments proches

Quelle installation pour répondre à ses besoins

- Choix des technologies
- Choix du mode de gestion
- Clés de réussite d'un projet

Choisir le mode de gestion le mieux adapté aux attentes de la commune

- Descriptif des modes de gestion et conséquences

Comment raccorder des tiers au réseau

- Régie et code des marchés publics
- Stabilité des prix pour les abonnés
- Classement des réseaux

Choisir un combustible de qualité

- Charte Qualité Bois Déchiqueté



PUBLIC CONCERNÉ

maires, adjoints, conseillers municipaux, techniciens de collectivités

PRÉREQUIS

avoir un projet en cours

DURÉE

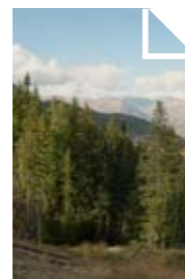
1/2 à 1 journée

FORMAT

salle ou
salle + terrain

INTERVENANTS

Communes forestières
Mission régionale bois énergie
Consultants



Gérer un réseau de chaleur en régie

Les réseaux de chaleur présentent de nombreux avantages pour les collectivités : ils permettent notamment de réduire significativement la pollution liée à la production énergétique des bâtiments qu'ils desservent, de réduire et stabiliser leur facture énergétique, et de valoriser les ressources locales.

OBJECTIFS

- Saisir l'intérêt de créer un réseau de chaleur
- Connaître les étapes clés de la mise en place d'une régie
- Appréhender le rôle et les responsabilités du maître d'ouvrage dans la création et la gestion de la régie (technique – administratif – financier)

CONTENU

Avantages/inconvénients de la régie

Les préalables à la création d'une régie

- Obligation de mise en place d'une régie
- Quel type de régie créer

Les différentes formes de régies

La création de la régie

- Étapes et échéancier de mise en place
- Rédaction des statuts de la future régie
- Démarches administratives de la création
- Moyens techniques et financiers à réunir
- Pièces contractuelles à constituer
- Modifications possibles de la régie

La gestion de la régie

- Mise en place de la gestion
- Budget et comptabilité
- Gestion fiscale
- Exploitation

Retours d'expériences



PUBLIC CONCERNÉ

maires, adjoints, conseillers municipaux, techniciens de collectivités

PRÉREQUIS

avoir un projet

DURÉE

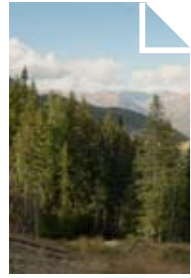
1 journée

FORMAT

salle ou
salle + terrain

INTERVENANTS

Communes forestières
Mission régionale bois énergie
Consultants



Bâtir une stratégie territoriale bois énergie

Se doter d'outils tels que le Plan d'Approvisionnement Territorial (PAT) permettra aux élus engagés dans une démarche bois énergie de fixer des orientations stratégiques et politiques pour développer une filière bois en circuit-court, productrice d'économie locale et d'emplois.

OBJECTIFS

- Mesurer l'intérêt d'être un acteur actif dans la structuration de l'approvisionnement
- Appréhender l'intérêt de l'outil Plan d'Approvisionnement Territorial
- Évaluer la pertinence de la mise en place d'équipements de production/stockage en fonction des enjeux et des besoins du territoire
- Mener à bien son projet d'équipement de production / stockage et en assurer la gestion
- Évaluer les prestations proposées afin de choisir le contrat le mieux adapté à ses besoins

CONTENU

Le rôle des collectivités dans la structuration de l'approvisionnement

Organiser l'approvisionnement des chaufferies du territoire (Plan d'Approvisionnement Territorial)

- Analyse de la consommation et de la ressource
- Organisation de la logistique

Structurer l'approvisionnement en fonction des besoins et enjeux de son territoire

- Construire une plateforme avec hangar
- Recommandations techniques

Réaliser son équipement de production/stockage bois énergie : étapes clés et points de vigilance du maître d'ouvrage

- Partenariats publics / privés
- Aides
- Gestion

Sécuriser son approvisionnement de la forêt à la plateforme et de la plateforme à la chaufferie grâce à un contrat

- Définition et caractéristiques d'un contrat d'approvisionnement
- Points de vigilance

Retours d'expériences



PUBLIC CONCERNÉ

maires, adjoints, conseillers municipaux, techniciens de collectivités, animateurs de CFT

PRÉREQUIS

connaître le bois énergie, être engagé dans une démarche territoriale

DURÉE

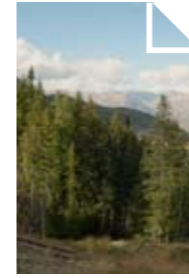
1/2 à 1 journée

FORMAT

salle ou
salle + terrain

INTERVENANTS

Communes forestières
Mission régionale bois énergie
Consultants



Mettre en œuvre sa stratégie territoriale bois énergie

À travers la mise en œuvre d'une Charte forestière de territoire et d'un PAT, les élus s'engagent dans une politique énergétique en circuit court. Les diagnostics doivent être complétés par un volet stratégique commun, qui permettra d'afficher la politique de développement d'une filière bois énergie voulue par le territoire.

OBJECTIFS

- Évaluer les enjeux liés à la construction de chaufferies bois sur le territoire et au PAT
- Mener à bien son projet de production / stockage et en assurer la gestion
- Commercialiser le bois des propriétaires du territoire pour la fourniture des chaufferies
- Privilégier / faciliter l'offre locale pour approvisionner les chaufferies du territoire
- Évaluer les prestations proposées afin de choisir le contrat le mieux adapté en termes d'approvisionnement

CONTENU

Bâtir et structurer la filière forêt-bois sur son territoire grâce à son outil Plan d'Approvisionnement Territorial

Leviers à actionner pour développer les chaufferies

Réaliser et gérer un équipement de production/stockage bois énergie : étapes clés et points de vigilance

- Rôle et fonction d'un équipement
- Modes de gestion
- Aides/appuis

Approvisionner les fournisseurs des chaufferies à partir des forêts du territoire

- Modes de vente en forêts publique et privée
- Quels modes de ventes pour favoriser l'approvisionnement local
- Les pratiques actuelles du territoire

Les modalités de recours à l'offre territoriale en circuit court pour l'approvisionnement des chaufferies

- Seuils du Code des marchés publics
- Faire de la vente de chaleur
- Faire appel à la certification (PEFC, CQBD, ...)

Sécuriser son approvisionnement de la forêt à la plateforme et de la plateforme à la chaufferie grâce à un contrat

- Définition et caractéristiques d'un contrat d'approvisionnement
- Points de vigilance



PUBLIC CONCERNÉ

maires, adjoints, conseillers municipaux, techniciens de collectivités, animateurs de CFT

PRÉREQUIS

être engagé dans une démarche territoriale et un PAT

DURÉE

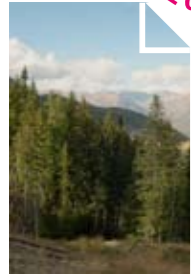
1/2 à 1 journée

FORMAT

salle ou
salle + terrain

INTERVENANTS

Communes forestières
Mission régionale bois énergie
Consultants

NOUVEAUTÉ
2014

Suivi et valorisation des installations bois énergie

Les techniciens des collectivités sont susceptibles d'intervenir régulièrement sur la chaufferie. Compléter leurs compétences peut permettre d'optimiser le fonctionnement au quotidien de la chaudière et de réaliser des économies financières.

OBJECTIFS

- Saisir l'intérêt de suivre son installation pour mieux la valoriser
- Penser et prescrire du combustible de qualité pour alimenter sa chaufferie
- Entretien et diagnostiquer les problèmes de fonctionnement de sa chaufferie

CONTENU

Valoriser son installation : enjeux d'un suivi régulier

- Évaluer les économies générées, l'impact environnemental, social
- Communiquer sur les bénéfices de sa chaufferie

Choisir un combustible de qualité

- Présentation de la Charte qualité bois décheté PACA
- Intégrer ses exigences dans les appels d'offres

Améliorer les performances de son installation

- Entretien
- Diagnostic des pannes
- Amélioration de la combustion



PUBLIC CONCERNÉ

techniciens communaux chargés de la conduite et de la maintenance des installations, techniciens d'entreprises de maintenance

PRÉREQUIS

avoir une chaufferie en fonctionnement

DURÉE

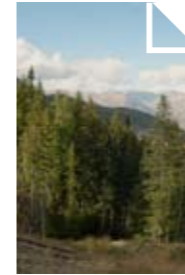
1/2 à 1 journée

FORMAT

salle ou
salle + terrain

INTERVENANTS

Communes forestières
Mission régionale bois énergie
Consultants



Construire un bâtiment public en bois local

L'utilisation du bois local pour la construction de bâtiments publics génère des enjeux économiques, écologiques et sociaux importants pour nos territoires ruraux. En effet, elle engendre une mobilisation supplémentaire de bois permettant d'approvisionner les entreprises locales et donc de contribuer au maintien et à la création d'emplois.

OBJECTIFS

- Connaître les véritables caractéristiques et propriétés du matériau bois
- Appréhender les intérêts d'une construction en bois local pour son territoire
- Penser et prescrire le bois dans tout projet de construction publique
- Définir un marché favorable à l'offre bois en circuit court, en respectant la commande publique
- Faire appliquer sa volonté de construction en bois local à chaque étape du projet
- Solliciter les bons interlocuteurs pour mener à bien son projet bois construction

CONTENU

Rôles et responsabilités du maire en tant que maître d'ouvrage

Le bois, matériau performant aux nombreux atouts

- Chasser idées fausses et idées reçues

Le bois, matériau adapté à des constructions aux multiples usages

Pourquoi construire en bois local

- Aspects économiques, écologiques, sociaux

Comment construire en bois local dans le respect de la commande publique

- Modalités générales d'intégration du bois dans la commande publique
- Solutions permettant de favoriser l'offre locale ou de construire avec le bois du territoire
- Certification Bois des Alpes

Construire en bois local : étapes clés et points de vigilance du maître d'ouvrage

- Interlocuteurs clés
- Rôles du maître d'ouvrage aux différentes étapes

Interlocuteurs et ressources pour conduire son projet



PUBLIC CONCERNÉ

maires, adjoints, conseillers municipaux, techniciens de collectivités, animateurs de CFT

DURÉE

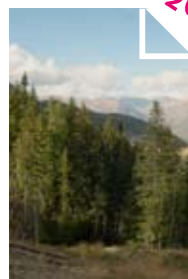
1/2 à 1 journée

FORMAT

salle ou
salle + terrain

INTERVENANTS

Communes forestières
Architectes
CAUE
Consultants

NOUVEAUTÉ
2014

Favoriser le bois dans les documents d'urbanisme

Afin d'assurer une urbanisation homogène et esthétique, la commune peut mettre en place des recommandations architecturales, paysagères et environnementales qui intègrent le bois, dans les documents d'urbanisme. Cette diversité contribuera à une architecture riche et vivante.

OBJECTIFS

- Connaître les responsabilités des élus en tant que maître d'ouvrage de bâtiment public
- Appréhender les enjeux d'une construction en bois local sur sa commune
- Connaître les véritables caractéristiques et propriétés du matériau bois
- Intégrer le bois dans la construction dans les documents d'urbanisme
- Connaître ses principaux interlocuteurs pour mener à bien son projet bois construction

CONTENU

Rôles et responsabilités du maire en tant que maître d'ouvrage

Pourquoi construire en bois local

- Aspects économiques, écologiques, sociaux

Le bois, matériau performant aux nombreux atouts

- Chasser idées fausses et idées reçues

Faciliter la construction bois sur sa commune

- Rédaction des PLU
- Réglementation urbanistique
- Intégrer une construction bois dans le paysage
- Levée des faux prétextes réglementaires et urbanistiques

Interlocuteurs et ressources pour conduire son projet



PUBLIC CONCERNÉ

maires, adjoints, conseillers municipaux, techniciens de collectivités,

DURÉE

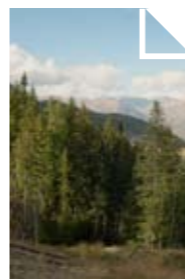
1/2 à 1 journée

FORMAT

salle ou
salle + terrain

INTERVENANTS

Communes forestières
Architectes
CAUE
Consultants



Obligations légales de débroussaillage

Le Code Forestier rend les maires responsables de la bonne application de l'obligation de débroussailler sur leur commune. Le débroussaillage, obligatoire en zones boisées et à moins de 200 m de ces espaces, permet de réduire le risque de départs de feux depuis les zones habitées.

OBJECTIFS

- Connaître la réglementation et les responsabilités du maire en matière de débroussaillage
- Être capable d'organiser les grandes étapes d'application des Obligations Légales de Débroussaillage (OLD)
- Utiliser les outils pour favoriser le débroussaillage par les administrés
- Exposer aux administrés les sanctions encourues

CONTENU

L'intérêt du débroussaillage pour l'autoprotection face au feu

La réglementation en matière de débroussaillage

- Rôle et responsabilités du maire
- Obligations des propriétaires

Méthode de mise en œuvre des OLD à l'échelle communale

Débroussailler les propriétés de la commune

Informers les administrés

Encourager la mise en œuvre du débroussaillage

Contrôler et contraindre les propriétaires défaillants

Les aides aux communes pour les actions de débroussaillage

Les projets départementaux en matière d'OLD



PUBLIC CONCERNÉ

maires, adjoints, conseillers municipaux, techniciens de collectivités, policiers municipaux, CCFF

DURÉE

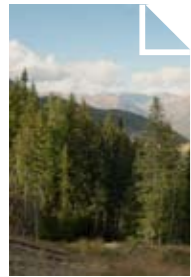
1 journée

FORMAT

salle ou
salle + terrain

INTERVENANTS

Communes forestières
DDT(M)
SDIS
ONF
Collectivités locales
Consultants



Gestion de crise en cas de feu de forêt

Les départements de PACA sont exposés au risque d'incendie de forêt. La loi rend les maires responsables de la direction des opérations de secours lorsqu'un feu de forêt se déclare sur leur commune. Les démarches d'anticipation sont nécessaires à une bonne gestion de crise.

OBJECTIFS

- Connaître les responsabilités et rôles du maire en cas de feu sur la commune
- Mesurer l'intérêt et la nécessité de planifier la gestion de la crise
- Lancer une démarche de planification de la gestion de la crise

CONTENU

La protection contre les risques majeurs : un enjeu fort pour les maires du département

Rôles et responsabilités du maire dans la protection contre les incendies

Le maire et la direction des opérations de secours lors d'un incendie

- Rôles et responsabilités du Directeur des Opérations de Secours (DOS)
- Moyens à sa disposition
- Articulation Préfet-DOS / maire
- Rôle et responsabilités du Commandant des Opérations de Secours (COS)
- Articulation DOS / COS

Se préparer au niveau communal pour éviter l'improvisation

- Élaborer un Plan Communal de Sauvegarde
- Se préparer à une situation de crise pour ne pas la subir
- Informer la population de la conduite à tenir en cas de feu
- Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM)

PUBLIC CONCERNÉ

maires, adjoints, conseillers municipaux, techniciens de collectivités, policiers municipaux, CCFF

DURÉE

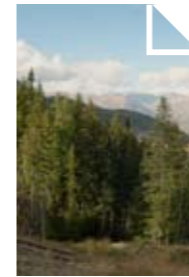
1/2 journée

FORMAT

salle

INTERVENANTS

Communes forestières
Préfecture
DDT(M)
SDIS
CCFF
Consultants



Financer ses projets forestiers

L'intégration de la forêt dans les actions de développement territorial implique de développer des outils structurants. L'Europe, l'État et les collectivités locales accordent des aides aux propriétaires forestiers et aux regroupements de communes afin de favoriser l'émergence de projets.

OBJECTIFS

- Appréhender les principales politiques forestières et leurs outils
- Être capable de solliciter le dispositif de financement adapté au projet forestier
- Savoir monter un dossier de demande de subvention

CONTENU

État des lieux de la forêt

- Situer sa forêt et son territoire dans le contexte territorial
- Appréhender la multiplicité des enjeux forestiers

Rôles et responsabilités du maire en matière de forêt

Les enjeux de la filière forêt-bois

Les politiques forestières territoriales : outils législatifs et financiers

- Les compétences de chaque financeur potentiel
- Les fonds de financement
- Les outils de programmation financière

Financer son projet forestier

- Quels sont les différents dispositifs d'aide
- Quelles sont les actions finançables
- Comment monter son dossier de demande de subvention
- Quels sont les services instructeurs des dossiers

Les partenaires de l' élu dans le cadre de ses projets liés à la forêt et au bois



PUBLIC CONCERNÉ

maires, adjoints, conseillers municipaux, techniciens de collectivités, animateurs de CFT

DURÉE

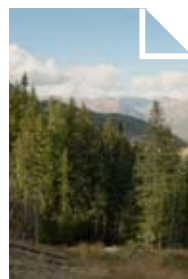
1/2 journée

FORMAT

salle

INTERVENANTS

Communes forestières
ONF
Financeurs



Réaliser les équipements de desserte forestière

Un réseau de desserte développé permet de mobiliser davantage de bois dans de meilleures conditions d'exploitation. L'élu doit donc penser la création d'un tel réseau dans le cadre d'une démarche partenariale à l'échelle d'un territoire (ex. massif).

OBJECTIFS

- Appréhender les enjeux et la nécessité d'une bonne desserte forestière
- Réfléchir et planifier les projets de routes et pistes à une échelle territoriale
- Mener à bien son projet de conception et réalisation de desserte
- Solliciter le dispositif de financement adapté à son projet de desserte
- Planifier la phase d'entretien des pistes

CONTENU

L'accès à la forêt communale : quels rôles et responsabilités pour l'élu

Les avantages liés à la présence d'un bon réseau de pistes sur la forêt communale

Les outils de planification de la desserte et l'articulation avec les documents de gestion

- CFT, schéma de desserte
- Intégration des outils d'aide à la décision préexistants
- Cas particulier de la planification de la desserte à vocation DFCI
- Articulation desserte forestière / réseau routier

Concevoir et construire des équipements de desserte dans un cadre multi-partenarial

- Étapes
- Prise en compte des impacts
- Rôles des acteurs et intervenants
- Sécuriser le statut juridique

Financer son projet de desserte forestière

Entretenir son réseau de desserte

- Responsabilité
- Comment entretenir
- Quels moyens



PUBLIC CONCERNÉ

maires, adjoints, conseillers municipaux, techniciens de collectivités, animateurs de CFT

DURÉE

1/2 à 1 journée

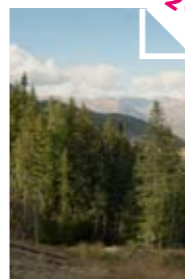
FORMAT

salle ou
salle + terrain

INTERVENANTS

Communes forestières
ONF
Partenaires forestiers
Financeurs

NOUVEAUTE
2014



Gérer la voirie et ses usages

En forêt, disposer d'un réseau de routes, chemins et pistes est nécessaire pour le développement des activités économiques et de loisirs. La diversité des usages (récolte de bois, chasse, activités de loisirs...) ainsi engendrée peut générer des conflits, qu'il faut pouvoir prévenir et réguler.

OBJECTIFS

- Appréhender les rôles et responsabilités des élus vis à vis de la desserte forestière
- Comprendre les règles d'usage des voies et chemins en fonction de leurs différents statuts
- Réglementer l'accès et la circulation sur la voirie forestière et contrôler le bon usage
- Planifier la phase d'entretien de la voirie forestière

CONTENU

L'accès à la forêt communale : rôles et responsabilités de l'élu

Connaître le statut des voies et les règles qui s'appliquent

- Voies publiques, chemins ruraux, voies privées
- Cas particulier des voies DFCI

Règles d'accès et de circulation en forêt communale

- Règles générales de circulation des véhicules à moteur
- Usages (exploitation forestière, DFCI, autres)
- Dégradations
- Contrôle / gestion des infractions

Entretenir son réseau de desserte

- Responsabilité
- Comment l'entretenir

Cas concrets : exemples

- Règlement de conflits d'usage par la concertation
- Mise en place de plan de circulation
- Homogénéisation et cohérence de la réglementation



PUBLIC CONCERNÉ

maires, adjoints, conseillers municipaux, techniciens de collectivités, animateurs de CFT

DURÉE

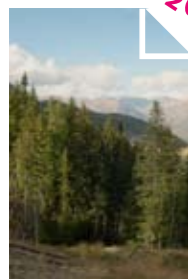
1/2 à 1 journée

FORMAT

salle ou
salle + terrain

INTERVENANTS

Communes forestières
ONF
Partenaires forestiers
Financeurs

NOUVEAUTE
2014

Insertion de la forêt dans les documents d'urbanisme

En coordination avec les démarches de planification urbaine (PLU, SCoT...), les élus doivent veiller à la prise en compte des multiples enjeux de leur territoire. La gestion économe de l'espace (habitation, circulation) et la préservation des espaces naturels doivent être intégrées dans la phase d'élaboration de ces documents d'urbanisme.

OBJECTIFS

- Appréhender les enjeux liés à la forêt et à l'aménagement du territoire urbain et rural
- Appréhender les principaux outils de démarches territoriales existants et leur articulation
- Identifier les éléments fondamentaux devant constituer le volet forestier du diagnostic des documents de planification
- Solliciter les bons acteurs pour intégrer la forêt dans tout projet d'aménagement

CONTENU

Rôles et enjeux de la planification urbaine

- Cadre législatif, Code de l'urbanisme, Grenelle environnement
- Air, énergie, déplacements, biodiversité, eau
- Objectif d'une planification urbaine pour un territoire

La forêt dans le contexte régional, départemental et local

Les outils de démarche territoriale

Rôle et enjeux de la forêt dans le développement territorial

- Élaboration d'une stratégie territoriale concertée
- Forêt et éléments de développement
- Outils de programmation financière et les politiques contractuelles

Les documents de planification urbaine

- PADD, DOO
- Éléments fondamentaux à intégrer dans la phase de diagnostic

Traduction et prise en compte de la forêt dans les documents d'urbanisme

- Développement économique, tourisme, transport
- Paysage et interface forêt/ville
- Enjeu foncier et préservation de l'espace forestier
- Préservation de la ressource en eau, de la biodiversité
- Logement

Les partenaires de l' élu dans le cadre de ses projets urbanistiques

PUBLIC CONCERNÉ

maires, adjoints, conseillers municipaux, techniciens de collectivités, animateurs de CFT

DURÉE

1/2 journée

FORMAT

salle



INTERVENANTS

Communes forestières
CAUE
Service urbanisme des collectivités



Les Formations à la carte

Ces formations sont créées par les Communes forestières Provence-Alpes-Côte d'Azur, à la demande d'un ou plusieurs territoires, pour répondre à des besoins spécifiques du ou des territoires. Elles peuvent embrasser toute thématique en lien avec la filière forêt-bois locale. Elles peuvent également faire l'objet d'un partenariat avec une structure territoriale ou une association d'élus.



Se former selon ses besoins

Les territoires doivent souvent faire face à des situations particulières de la filière forêt-bois locale. Les Communes forestières peuvent adapter ou élaborer des modules de formation spécifiquement pour un territoire qui en fait la demande.

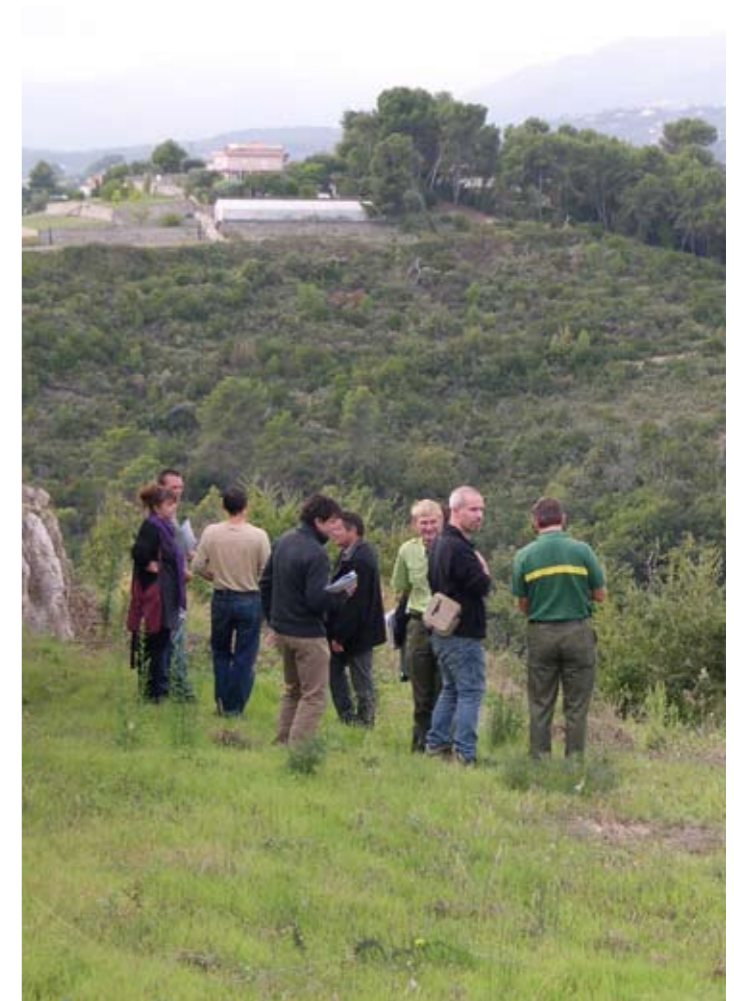
OBJECTIFS

- Identifier le rôle de l' élu en tant que porteur de projet de valorisation locale
- Connaître les outils de développement territorial et d'aide à la décision
- Correspondre au plus près des besoins en formation des élus d'un territoire

CONTENU

Le contenu des formations à la carte est construit en réponse à un besoin spécifique d'un territoire.

Défini en amont sur une thématique ou une problématique posée par le territoire, le contenu fera appel à des éléments des formations thématiques existantes ou développés spécifiquement.



PUBLIC CONCERNÉ

maires, adjoints, conseillers municipaux, techniciens de collectivités, animateurs de CFT

DURÉE

à définir selon le besoin

FORMAT

à définir selon le besoin

INTERVENANTS

Communes forestières
Territoires
A définir selon le besoin

Le calendrier des formations pour 2014 fait l'objet d'une publication à part entière. Compte tenu des échéances électorales, les sessions de formation seront programmées à partir du deuxième trimestre 2014.

Veillez prendre contact avec votre association de Communes forestières pour

- > Connaître les dates des sessions
- > Exprimer des besoins en formation
- > Organiser une formation sur votre territoire
- > Demander une information complémentaire

Les coordonnées de votre interlocuteur pour la formation figurent ci-contre.

Vos interlocuteurs pour vos formations

- Une personne référente pour les formations dans chaque département, au sein de votre association de Communes forestières.
- Un coordinateur au niveau régional.



Communes forestières

Provence-Alpes-Côte d'Azur
Pavillon du Roy René
Valabre CD 7
13120 Gardanne
Tél. 04 42 65 43 93
paca@communesforestieres.org
Stéphanie SINGH (coordination)

Alpes de Haute-Provence

42 boulevard Victor Hugo
04000 DIGNE-LES-BAINS
Tél : 04 92 35 23 08
contact04@communesforestieres.org

Hautes-Alpes

Avenue Justin Gras
05200 EMBRUN
Tél : 04 92 23 49 41
contact05@communesforestieres.org

Alpes-Maritimes

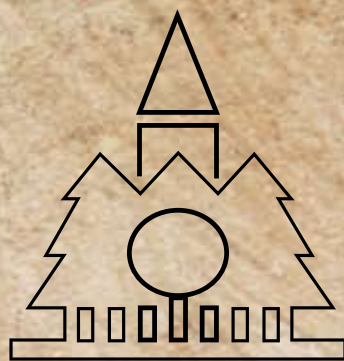
Nice Leader, Bât. Ariane
27 bd Paul Montel
06200 NICE
Tél : 04 97 18 69 24
contact06@communesforestieres.org

Bouches-du-Rhône

Pavillon du Roy René
Valabre CD7
13120 GARDANNE
Tél. 04 42 51 54 32
contact13@communesforestieres.org

Var

Pôle Forêt - cœur du Var
Quartier Précoumin
83340 LE LUC
Tél. 04 94 99 17 24
contact83@communesforestieres.org



Communes forestières Provence-Alpes-Côte d'Azur

Un réseau
au service des élus

Avec le soutien de



Ce catalogue est cofinancé par l'Union européenne.
L'Europe s'engage en Provence-Alpes-Côte d'Azur avec
le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural.